

## INNOVATION

### Limoges Métropole expérimente de nouveaux revêtements de trottoir Avenue Georges Pompidou à Limoges

Un nouveau projet innovant va prochainement être mis en œuvre par Limoges Métropole. La Communauté urbaine va tester de nouveaux revêtements de trottoirs, Avenue Georges Pompidou à Limoges et engage à compter du lundi 20 mars prochain des travaux de préparation des sols pour une durée prévisionnelle de deux semaines.

⇒ **Une nouvelle expérimentation pour plus d'efficacité énergétique et de réduction des coûts**

L'objectif principal de cette expérimentation est de **lutter contre les îlots de chaleur, veiller à une bonne perméabilité des sols et contrer les coûts de l'asphalte, matériau devenu aujourd'hui trop coûteux.**

Cette expérimentation a pour but de tester de nouveaux revêtements de trottoirs sur une portion de l'Avenue Georges Pompidou située entre la rue Georges Edison et le cheminement piétons qui remonte vers l'allée Grégoire (trottoirs de droite, direction Limoges vers le quartier des Portes Ferrées).

**Le coût global de cette opération est de 32 000 € TTC, financé entièrement par Limoges Métropole.**

⇒ **Installation de l'expérimentation à compter du lundi 20 mars 2023**

Les travaux préparatoires vont consister en la préparation des sols et la mise en place de six portions de revêtements différents, issus de cinq entreprises différentes au long du trottoir de l'Avenue Georges Pompidou.

La semaine du 20 mars sera consacrée au terrassement par une aspiratrice qui va aspirer la terre aux pieds des arbres afin de protéger les racines, la découpe du cheminement piétons existant pour le réduire et laisser une voie de 2 mètres pouvant être dédiée à une voie cyclable, puis la pose d'un fond de forme en cailloux perméables sur la partie en espace vert plantée d'arbres.

La semaine du 27 mars sera consacrée à la mise en place des 6 revêtements différents alternativement par les entreprises : COLAS, SPIE Batignolles Mallet, GAT, Eiffage et Eurovia.

⇒ **Sécurité / Accessibilité des trottoirs**

La partie de revêtement piéton non touchée sera toujours accessible pour les piétons.